

Programme

DIRIGEANT ET GÉRANT D'UNE SOCIÉTÉ DE SÉCURITÉ PRIVÉE

de formation

Titre de niveau II (Arrêté du 19 novembre 2014 portant enregistrement au RNCP - JO du 29 novembre 2014).

Public concerné

Tous publics voulant devenir gérant ou dirigeant d'une société de sécurité privée.

Effectif maximum

Le nombre de participants à la formation est fixé à 10 personnes par session.

Pré-requis

Avoir un casier Judiciaire n°3 vierge, et le numéro d'autorisation préalable à l'entrée en formation délivré par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)

Et

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau IV ou reconnu par la branche professionnelle de la sécurité ou de la formation professionnelle (exemple : Titre de Moniteur en Sécurité Privée, Titre de Moniteur en Sécurité et sécurité Incendie ...) et avoir exercé au minimum 5 ans dans le domaine de la sécurité à une fonction ou un poste lié à l'encadrement, le commercial ou un autre poste à responsabilités;

Ou

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau III en rapport avec la comptabilité, le commercial ou le management et avoir exercé au minimum 3 ans dans leur fonction;

Ou

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau III et avoir exercé au minimum 3 ans dans la fonction de dirigeant ou gérant d'une entreprise aillant pour domaine un autre que celui de la sécurité;

Ou

Être titulaire du Certificat de Qualification SSIAP2 et avoir exercé au minimum 5 ans dans la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes ou un poste lié à l'encadrement, le commercial ou un poste à responsabilités;

Ou

Être Titulaire du Certificat de Qualification SSIAP3 et avoir exercé au minimum 3 ans dans la fonction de chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes ou un poste lié à l'encadrement, le commercial ou un poste à responsabilités;

Nota : Le recrutement se fait sur entretien visant à présenter la motivation du candidat ainsi qu'un projet professionnel établi.

Durée

Un total de 247 heures réparti comme suit :
240 heures + 1 journée d'examen de 7 heures.

Objectifs

Le titulaire du Titre «D.G.2.S.P» de niveau II est un gestionnaire de petite ou moyenne entreprise. Il exerce seul ses fonctions de dirigeant ou de gérant d'une société de sécurité privée ou de gardiennage. Il encadre ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gère aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.

Conditions de formation

Théorie, pratique, visites de services

Conditions d'examen - Validation

4 Unités de Certifications (U.C) ont été créées pour évaluer les candidats à ce titre.

Le Jury pourra, comme en situation d'examen du titre visé lui demander de présenter ou de développer un des thèmes du Programme de cette formation.

UC1 : GESTION DE LA Législation sur la Prévention, la Sécurité et l'Assistance à Personnes :

« Questionnaire écrit»

Le candidat devra répondre à un questionnaire écrit sous forme QROC (Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes) de 40 Questions touchant sur les différents textes réglementaires et législatifs encadrant sa profession, notamment en matière de sécurité privée, sur les règles de déontologie et les réglementations ERP, IGH, ainsi que celles concernant l'accès de personnes à mobilité réduite.

UC2 : GÉRER UN RECRUTEMENT ET ANIMER UNE RÉUNION PROFESSIONNELLE :

« Avec la Mise en place d'une situation professionnelle»

Dans un 1er temps, le candidat devra procéder à un entretien d'embauche en utilisant une liste de questions orale ainsi qu'un test écrit qu'il aura préparé en TP durant la formation.

Dans un 2ème temps, le candidat devra animer une réunion portant sur un thème proposé par le jury (coaching des équipes, nouvelles consignes sur site, contrôle de connaissances, gestion d'un conflit...)

UC3 : GESTION COMMERCIALE :

« Création de documents en Travaux Pratique »

Lors de la formation, le candidat devra réaliser en TP la réponse à un dossier d'appel d'offre en respectant les points clefs d'un cahier de charges.

UC4 : CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES, FISCALES ET COMPTABLES :

« Entretien oral devant le Jury »

Le candidat devra répondre oralement à des questions portant sur ses connaissances administratives, fiscales et comptables ainsi que sur la sécurité des travailleurs et le code du travail.

Ensuite il devra soutenir oralement un bilan prévisionnel réalisé durant la formation lors d'un TP

Nota : L'UC3 nécessaire à l'obtention du Titre « D.G.2.S.P » est obtenu par la réalisation d'un travail pratique durant le déroulement de la formation.

Cet examen est modulaire, chacune des 4 épreuves est validée séparément.

Sont déclarés « ADMIS » les candidats ayant satisfait à l'évaluation positive de chaque UC.

Le contrôle continu effectué au cours du stage, présenté sous forme de fiches de suivi par l'équipe pédagogique, constitue un élément d'appréciation du candidat, à utiliser par le jury en cas de difficultés à l'une des 4 épreuves.

Ne sont pas admis les candidats dont l'une des épreuves n'est pas validée après délibération du jury.

I. NOTIONS JURIDIQUES : DROIT DU TRAVAIL

Connaître les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail.	8h
Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.	4h
Connaître les infractions en matière du droit du travail.	4h
Connaître la réglementation des conditions de travail.	4h
Connaître les règles de représentation du personnel.	4h
Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.	4h
Connaître les acteurs institutionnels.	4h
Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.	4h
Rupture du contrat et accident du travail notamment.	4h

II. NOTIONS JURIDIQUES : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Maîtriser le Code de la Sécurité Intérieur et ses décrets d'application	12h
<ul style="list-style-type: none">• L'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ;• L'architecture d'ensemble ;• Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ;• Le principe d'exercice exclusif ;• Le principe de neutralité ;• La détention et usage des armes ;• Le port des uniformes et insignes ;• Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ;• Les spécificités des services internes ;• Le régime de la carte professionnelle DRACAR et téléc@rtepro.	
Connaître les dispositions utiles du Code Pénal	12h
<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir ;• Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;• La non-assistance à personne en danger ;• L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;• L'usurpation de fonctions ;• L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;• L'appropriation frauduleuse ;• Le fonctionnement des juridictions pénales.	
Connaître la législation relative aux garanties liées au respect des libertés publiques	4h
<ul style="list-style-type: none">• Au respect de la vie privée ;• Au respect du droit de propriété ;• Aux juridictions civiles ;• À la CNIL.	
Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée	4h
<ul style="list-style-type: none">• (ex. : principe d'exclusivité)• De la réglementation des services à la personne ;• De la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès.	
Respecter la déontologie professionnelle	4h
<ul style="list-style-type: none">• Le secret professionnel ;• Les principes déontologiques ;• Avertir sur les marchandages et les sanctions spécifiques y associées.	
Maîtriser l'environnement institutionnel	4h
Connaître le rôle : <ul style="list-style-type: none">• Du ministère de l'intérieur ;• Du délégué interministériel à la sécurité privée ;• Du préfet ;• Du CNAPS.	

Rôle des forces de sécurité publique d'État	8h
Maîtriser :	
<ul style="list-style-type: none">• Le schéma de la chaîne pénale complète (justice/ pénitentiaire) ;• Les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) ;• Les autres domaines de la sécurité : défense, douanes ;• L'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) ;• Les compétences territoriales en matière de sécurité ;• Personnels (statuts, corps et grades).	
Connaître le rôle de la police municipale	4h
<ul style="list-style-type: none">• Les compétences de la police municipale ;• Les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée.	
Connaissance des phénomènes criminels	4h
<ul style="list-style-type: none">• Les divers outils statistiques ;• L'évolution de la délinquance ;• Les incivilités.	
Organisation du secteur de la sécurité privée	4h
Connaître :	
<ul style="list-style-type: none">• L'histoire de la sécurité privée ;• Quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution) ;• La place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques) ;• Les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution).	
Maîtriser la répartition et les spécificités par branche	4h
<ul style="list-style-type: none">• Surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens) ;• Sûreté aéroportuaire ;• Protection physique des personnes ;• Télésurveillance ;• Transport de fonds ;• Agence de recherches privées (uniquement à titre d'information).	
Connaître les informations relatives aux métiers de la sécurité incendie	4h
<ul style="list-style-type: none">• La réglementation sécurité incendie IGH et ERP ;• Les qualifications SSIAP (1,2 et 3).	
Distinguer les formations universitaires et professionnelles en matière de sécurité	4h
<ul style="list-style-type: none">• La formation scolaire et universitaire ;• La formation professionnelle (CQP, titres) ;• Les centres de formation, formation professionnelle continue.	
Évolution et prospective de la sécurité privée	4h
Identifier :	
<ul style="list-style-type: none">• Les charges indues ;• Les nouveaux secteurs à envisager ;• Les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité.	
Connaissance de l'environnement européen et international	4h
<ul style="list-style-type: none">• La sécurité privée dans les autres pays européens ;• La directive services ;• La directive en matière de transport de fonds transfrontaliers ;• L'environnement international.	

Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Équipements de protection individuelle	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Équipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique)	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Équipements de protection électronique (périphérique, périmétrique et volumétriques) et systèmes d'alarmes	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Systèmes de contrôle d'accès	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Équipements de sécurité incendie	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	
Évacuations	2h
Gérer :	
<ul style="list-style-type: none">• L'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;• Le corpus juridique associé ;• Les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	

Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier	6h
Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise	6h
Savoir :	
<ul style="list-style-type: none">• Le droit applicable en la matière ;• Les obligations en matière de succession ;• Les obligations pour le repreneur ;• Les spécificités liées au domaine de la sécurité privée.	
Maitriser et connaître les moyens à mettre en oeuvre pour mener à bien le projet	6h
<ul style="list-style-type: none">• La connaissance du marché ;• L'étude concurrentielle ;• Le business plan initial et les stratégies de développement.	
Analyser les risques	6h
<ul style="list-style-type: none">• Analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules) ;• Analyser le risque image/ réputation (l'image de la sécurité privée en France.	
Connaître et étudier la stratégie commerciale et marketing	6h
<ul style="list-style-type: none">• Le type de publicité autorisée ;• Les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ;• L'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique.	
Maitriser et examiner les approches juridiques	6h
<ul style="list-style-type: none">• Les formes juridiques des sociétés et conséquences y afférentes ;• Les statuts fiscal et social des dirigeants ;• Les normes et certifications existantes.	
Gérer et examiner les approches financières	6h
<ul style="list-style-type: none">• La comptabilité d'entreprise ;• Comprendre les termes et mécanismes financiers.	
Maîtriser les concepts et Étudier le seuil de rentabilité	6h
<ul style="list-style-type: none">• De fonds propres ;• De moyens nécessaires pour démarrer l'activité.	
Gérer, anticiper et connaître les aides et prévoyance	6h
<ul style="list-style-type: none">• D'aides ;• De financement ;• De négociation de prêt ;• D'assurance.	
Gérer la communication interne et externe et la communication de crise	6h

VI. CONNAISSANCES DES MARCHES : CAPACITÉ A RÉPONDRE A UN APPEL D'OFFRES

Connaissance des donneurs d'ordre publics : droit des contrats administratifs	5h
<ul style="list-style-type: none">• Collectivités territoriales ;• Marchés spécifiques et risques associés.	
Connaissance des donneurs d'ordre privés-droit des contrats privés	5h
<ul style="list-style-type: none">• Les variétés des entreprises et clients privés ;• Les services internes de sécurité privée et services incendie ;• Les marchés spécifiques et risques associés.	
Trouver un appel d'offres	5h
<ul style="list-style-type: none">• Mener des actions de veille ;• Mener des actions de dématérialisation des appels d'offres.	

Maitriser et analyser (d'un point de vue théorique) un appel d'offres	5h
<ul style="list-style-type: none"> • La décomposition d'un prix horaire ; • La décomposition du prix d'une prestation / marges. 	
Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres	5h
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir dire non au client ; • Conseiller le client ; • Présenter et défendre son offre. 	
Maitriser et savoir gérer la relation clientèle	5h
<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi du contrat ; • Le processus de sous-traitance ; • Les droits du client et donneur d'ordre ; • Les avenants au contrat. 	
Gérer la rupture de contrat	5h
<ul style="list-style-type: none"> • Les cas de rupture ; • Les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects juridiques. 	
Gestion de projet par une étude de cas et mise en situation	5h
SOIT UN TOTAL DE 240h00 MINIMUM	

